

Cont@ct
n° 9 du 15 janvier 2012

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Édito

2012 : année de tous les changements !

2012 vient de nous ouvrir toutes grandes les portes de sa maison et nous venons d'en franchir le seuil avec :

- sérénité : sûrement pas
- tranquillité : certainement pas
- difficulté : probablement
- dangerosité : assurément

2012 sera l'année du grand « chambardement » avec :

- l'élection présidentielle en avril et mai qui nous assurera des lendemains difficiles dans notre vie quotidienne et dans le fonctionnement de nos activités sportives ;
- la fin du monde le 21 décembre, annoncée par la prédiction du peuple Maya, mettra un terme à notre civilisation, nous replongera dans le chaos voire le néant et nous retournerons à l'origine du monde : tout un programme auquel il est bien difficile de croire, l'optimisme étant de mise dans notre fédération ;
- l'élection au comité directeur national UFOLEP verra, sûrement, quelques modifications dans notre fonctionnement, notamment avec le PND 4 en préparation et surtout l'évolution structurelle qui risque de modifier nos habitudes et notre manière opérationnelle permettant d'atteindre nos objectifs sportifs. Cette évolution, avec la mise en place des deux secteurs : sport et éducation d'une part, sport et société d'autre part, est quasi obligatoire pour notre développement et surtout la survie de notre fédération. Le danger serait de séparer ces deux secteurs, de se retrouver avec une fédération bis axée sur les nouveaux publics et les publics spécifiques mais il n'en sera rien, les deux secteurs étant fortement imbriqués l'un dans l'autre dans cette dimension éducative et sociale du sport qui est le fondement même de notre fédération et surtout notre spécificité de fédération sportive.

Alors, nous n'avons plus qu'à relever nos manches, à mettre les mains dans le cambouis et participer activement au développement de cette « évolution structurelle » qui nous promet des lendemains meilleurs et une fédération plus forte et mieux structurée. L'avenir nous appartient... au moins jusqu'au 21 décembre 2012 !!! Bonne et heureuse année sportive à tous.

Henriette MANUEL
Membre du comité directeur national



Pôle vie fédérale

Cont@ct



COMPTE RENDU DU BUREAU NATIONAL DU 16 NOVEMBRE 2011

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Présents : Nelly ARADAN, Michel CŒUGNIET, André COUPLET, Jean-Claude DAUPHANT, Daniel GUÉRIN, Georges LAVY, Philippe MACHU, Henriette MANUEL, Michèle ROIG, Lucienne ROQUES

Assistent : Pierre CHEVALIER, Laure DUBOS

Vie fédérative

🚩 SITUATIONS LOCALES

- Côtes d'Armor : la convention ligue départementale et UFOLEP n'est pas signée. Un moratoire est engagé mais les difficultés financières subsistent et doivent être réglées. B. CRINER et J. CHAUVIN pour la ligue P. MACHU et P. CHEVALIER pour l'UFOLEP s'y emploient, la signature de la convention pourrait résoudre les problèmes.
- Allier : les problèmes financiers importants perdurent avec une gestion comptable UFOLEP déficiente.
- Vaucluse : une action de justice est en cours pour le règlement financier des détournements effectués par un salarié.
- Nord : la personnalité de la présidente de la ligue départementale entraîne une situation de blocage ligue, USEP, UFOLEP. La ligue nationale est sollicitée pour intervenir et permettre la mise à disposition des jeunes en service civique.

Compte tenu de la baisse de la CO annoncée, il est fort probable que d'autres départements se trouvent en difficulté dans un avenir proche et un accompagnement conjoint Ligue UFOLEP doit être renforcé. Les statuts de la Ligue permettent la mise sous tutelle des départements ce que ne peut faire l'UFOLEP statutairement et également par manque de moyens humains ;

🚩 COMITÉ DIRECTEUR DE GERZAT ET RASSEMBLEMENT DE VICHY

Adaptation du déroulé en fonction de la disponibilité de J. ROUSSEL.

Samedi

- | | |
|-------------|---|
| 10h30 | P. MACHU, J.C. DAUPHANT et L. DUBOS actualités et présentation du rassemblement |
| 11h30 | Communication M. CŒUGNIET |
| 12h30 | déjeuner |
| 14h00-15h45 | L. ROQUES P. MACHU PND4
Intervention de R. BOLLON, CDES, X. LE SAUX. |
| 16h00-18h00 | Travaux en ateliers, élaboration d'un texte base du futur projet, il sera envoyé au réseau puis voté en AG nationale. |

AG :

- | | |
|---------------|-------------------------|
| 18h00-18h30 : | Contrôle des pouvoirs |
| 18h30-19h00 | AG vote à mains levées. |

Dimanche

- | | |
|-------------|---|
| 09h00-9h30 | Synthèse des ateliers |
| 09h30-10h15 | M. CŒUGNIET et J.C. DAUPHANT : assurances présentation des chiffres et de la sinistralité, propositions de pistes pour fixer les tarifs. B CRINER est sollicité |
| 10h15-11h00 | Finances ateliers. D. GUÉRIN, P. MORET, P. CHEVALIER, P. MACHU et N. ARADAN. |

11h00-11h30 Présentation du pôle santé
11h30 Clôture

AG ÉLECTIVE DE GERZAT

La fiche de candidature sera revue par la CNSR, la CNVF pour une validation par le Comité Directeur de décembre.

Les candidats devraient s'engager sur l'adhésion au projet politique de la fédération issu du rassemblement de Vichy et s'engager à mettre leurs compétences au service de la mise en œuvre de ce projet.

Rappel du déroulé, ajouter le samedi en fin d'après-midi la remise des récompenses et prévoir la présentation de réussites territoriales.

Deux déroulés sont à prévoir en attente du résultat du vote de Vichy (présentation au Comité Directeur de décembre).

Finances

Le problème du temps partiel de Francis doit être sérieusement étudié, une solution d'aide doit être trouvée rapidement. Actuellement le trésorier est dans l'incapacité de présenter le réalisé même si les crédits seront suffisants.

2012 : le budget prévisionnel est calculé sur une CPO de 700 000 €, la demande au ministère se fera sur une CpO à 800 000 € espérée.

Le budget sera donc présenté au Comité Directeur avec les deux options.

PASSEPORT MOTO

La mise en place du passeport moto (5 €) est mis en place dès cette saison sportive 2011-2012, une information explicative sera donnée à Vichy.

Formation

Les modalités d'attribution ont changé : valorisation de la professionnalisation et PSC1, ceci à budget identique.

Le stage de dirigeants est programmé en 2012, la recherche de lieu d'accueil se poursuit.

Ordre du jour du Comité Directeur

Finances

Budget 2011

Réflexion sur les contributions budgétaires 2012

Vie fédérale

Déroulement de l'AG : échéancier, ordre du jour (2 hypothèses)

Candidatures 2013 (décision)

Présentation de l'argumentaire APAC

Développement

Convention SEMC info

Bilan provisoire PND3 info

Organisation des ateliers PND4

Vie sportive

Synthèse des élus sur réunion des CNS : info

Calendrier des manifestations 2012 : info

Additif au règlement passeport moto : décision

Formation

Point d'étape formation continue : info
Bilan formations fédérales : info
Évolution des conventions régionales : info
PSC1 : info

Communication

Fiscalité de la publicité
Présentation de la lettre aux associations
Ouverture des portails aux comités et CNS
Débat sur l'adhésion à la publication fédérale (GIE)

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR UFOLEP DU 19 OCTOBRE 2011

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Présents : Nelly ARADAN, Jean-Claude BESNARD, Michelle BIGGI, Jean-Louis BORGNI, Alain BOUGEARD, Michel CHMIEL, Michel CŒUGNIET, André COUPLET, Jean-Claude DAUPHANT, Marie-Claire DESTOUCHES, Francette FIORENTINO, Régis FOSSATI, Daniel GUÉRIN, Christelle LACOSTAZ, Georges LAVY, Odile LOUICELLIER, Philippe MACHU, Henriette MANUEL, Patrice MORET, Michèle ROIG, Danielle ROUX, Maryse SEGONDY, Jean-Marie VERGNE

Participant : au titre de l'UFOLEP : Pierre CHEVALIER, Laurence BRIEN, Laure DUBOS, Adil EL OUADEHE, Benoit GALLET, Laurence NADAUD

au titre de la Ligue : Bernard CRINER

Excusés : Anne MALLURET, Roland MARTIN, Lucienne ROQUES, Jacques GIFFARD, Claude MAGNE, Nadia BELLAOUI, Yvan FAVAUDON, Rosemary PAUL CHOPIN, Laetitia ZAPPELLA

Absents : Guy JAYME, Jean-Jacques PIK, Raymond SERRE

Le comité directeur félicite Dominique MIFSUD pour sa nomination dans l'ordre du mérite et lui transmet ses amicales salutations.

Approbation du PV du Comité Directeur du 30 septembre 2011

Page 1 : modifier les attributions de Laurence Nadaud : suivi des activités **moto** et **VNM**

Page 6 : Communication :

✚ Salon des maires

Non participation : 21 pour 1 contre

Ou éventuellement association avec l'Île de France : 21 pour 1 contre.

Compte tenu des modifications le PV est adopté par :

20 voix POUR – 2 ABSTENTIONS

Vie fédérale

✚ ÉVOLUTION STRUCTURELLE

La synthèse des retours de la consultation du réseau devrait donner des pistes pour l'avenir de la Fédération. Toutefois si l'on peut se féliciter de la participation de 35 départements (représentant 57% des voix) et 6 régions on doit également constater que cela ne représente qu'un tiers des départements.

Participation des professionnels.

Création d'un collège : le réseau est défavorable.

Avis du Comité Directeur :

1 voix POUR – 18 voix CONTRE – 4 ABSTENTIONS

Participation de personnes qualifiées : nos textes statutaires le permettent déjà.

Vote sur le maintien de l'existant :

Unanimité

Le problème des indemnités financières est soulevé pour les professionnels du réseau sollicités ou élus.

Rappel du texte légal des emplois à titre privé : absence pour 9 réunions par an autorisée.

Une indemnisation nationale existe pour les cadres à mission fédérale.

Scrutin de liste ;

Le réseau est contre.

Avis du Comité Directeur :

19 voix CONTRE – 4 ABSTENTIONS

Nombres de membres du Comité Directeur.

Maintien de l'existant :

17 voix POUR – 4 voix CONTRE – 2 ABSTENTIONS
--

Nombre de membres du bureau et son rôle.

Les textes statutaires prévoient 12 membres maximum, la modification des textes n'est donc pas nécessaire. Le prochain Comité Directeur choisira ; son rôle doit être clairement défini, le rôle exécutif réaffirmé, des réunions à minima mensuelles sont nécessaires, la publication des comptes rendus de réunions et des infos communiqués rapidement aux membres du Comité Directeur.

17 voix POUR – 4 voix CONTRE – 2 ABSTENTIONS
--

Suppression immédiate du Comité de coordination

20 voix POUR – 1 voix CONTRE – 4 ABSTENTIONS
--

Partage des voix

Le réseau est pour le maintien. Des explications auraient sans doute été nécessaires pour expliciter la question.

Avis du Comité Directeur :

– Partage des voix pour les rapports : maintien du partage

17 voix POUR – 1 voix CONTRE – 5 ABSTENTIONS
--

– Partage des voix pour les élections : suppression du partage :

19 voix POUR – 4 ABSTENTIONS

A Vichy, la modification de l'article 10 des statuts sera soumise au vote des présidents départementaux présents en AG

Ajout : sauf pour les élections.

Finances

Le 14 octobre 2011, le ministère a communiqué le montant de la CPO pour l'année 2011 soit 776 000 €. Le budget était élaboré en tenant compte d'une attribution de 700 000 €

Le bilan actuel laisse apparaître un excédent probable de 160 000 € ce qui permet d'envisager les investissements suivants (avec l'annulation de 10 000 € de la Fondation de France)

Achats de kits de matériels PSC1 pour les 21 départements	38 000 €
Dotation de kits sport nature pour les écoles de sport	5 000 €
2 équipement marche nordique	5 000 €
Logiciels de saisie comptable et d'appels à projet	10 000 €
Convention Xavier LE SAUX	20 000 €
Achats de structures gonflables Playa tour et nationaux (en s'assurant d'une caution conséquente)	18 000 €
Aide aux départements en grandes difficultés (22 et 83)	10 000 €
Dernier versement au CDES	10 000 €
Achats de sonomètres	3 000 €

Soit un total de 130 000 €, il faut prévoir environ 10 000 € pour les provisions de créances, le résultat final serait donc de 20 000 €.

Vote :

20 voix POUR – 1 voix CONTRE – 2 ABSTENTIONS
--

INFORMATIONS

Sollicitation du département des Deux Sèvres organisateur du rassemblement Kart Piste : demande d'aide de 1 030 €. La CN finances accorde 750 € compte tenu de l'importance des frais de sécurité.

Retards de paiement des cotisations des départements : le règlement financier est appliqué.

STATISTIQUES

3 500 licenciés en plus, mais 50 associations en moins.

EN JEU

Il est envisagé une diminution de l'aide associative pour les départements qui ne jouent pas le jeu pour les abonnements (diminution importante).

BUDGET 2012

Comme en 2011, le budget sera préparé par les pôles en tenant compte des deux secteurs « sport société » et « sport éducation », la base étant identique à 2011.

Le Comité Directeur reconnaît le travail important de la présentation du budget 2011 en relation avec les demandes du ministère et adresse remerciements et félicitations à Pierre CHEVALIER.

Vie fédérale

L'exploitation de la consultation du réseau sur la professionnalisation sera présentée à Vichy. Elle sera travaillée lors de la réunion de la CNVF du 23 novembre, validée par le Bureau suivant et présentée à Gerzat au Comité Directeur.

Formation

STAGE DE FORMATION CONTINUE

La participation au dernier stage de Chambon a été décevante. Le projet ambitieux de 2012 souhaite rassembler 120 personnes sur la thématique de la bipolarisation et de la recherche de partenariat début juillet dans un lieu en recherche actuellement.

Vote sur la thématique :

UNANIMITÉ

Vote sur les dates proposées (1^{er} juillet 6 juillet) :

18 voix POUR – 1 voix CONTRE – 3 ABSTENTIONS
--

PSC1

Le ministère de l'intérieur a donné son agrément pour le PSC1 et la formation de moniteurs, ainsi que pour la formation des instructeurs d'ici 2 ans.

Actuellement 20 comités ont répondu au cahier des charges, 10 sont en attente. L'appel à candidatures pour 2012 est lancé. Les 5 et 6 janvier 2012, les comités concernés seront conviés à la réunion d'opérationnalisation.

(cf. annexe 1)

Développement

ÉVALUATION DU PND3

Un bilan plutôt qu'une évaluation, les critères n'ayant pas été définis au départ.

 **PND4**

Alain BOLLON sollicité (500 € la journée) devrait nous permettre l'élaboration d'un texte de référence avec le choix de 2 axes pour préparer l'UFOLEP de demain.

Refonder l'UFOLEP sur ses valeurs, son projet avec un accompagnement adapté.

Un travail sur la structuration territoriale.

Validation par le Comité Directeur à Gerzat et présentation au réseau avec travail en ateliers à Vichy.

Adoption de la démarche et de l'échéancier :

Unanimité

Comité Directeur Gerzat et Regroupement à Vichy

Rappel :

- Comité Directeur du jeudi 8 décembre 14 heures vendredi 16 heures, à Gerzat
- Vendredi 9 décembre 17 heures, accueil au CREPS de Vichy
- Du samedi 10 au dimanche 11 décembre 14 heures au CREPS de Vichy rassemblement des présidents.

Vie sportive

André COUPLET a apprécié la présence des élus du Comité Directeur lors du regroupement des CNS à Bourges.

RECAPITULATIF COMITES DEPARTEMENTAUX - PROJET PSC1

Comités	Dossiers complets – Comités agréés nationalement – en cours d’agrément préfectoral	Dossiers incomplets – Comités en attente
Ufolep Seine et Marne (77)	X	
Ufolep Yvelines (78)	X	
Ufolep Val de Marne (94)	X	
Ufolep Essonne (91)	X	
Ufolep Hauts de Seine (92)	X	
Ufolep Seine Saint-Denis (93)	X	
Ufolep Val d’Oise (95)		X
Ufolep Loiret (45)		X
Ufolep Eure et Loir (28)	X	
Ufolep Loir et Cher (41)	X	
Ufolep Cher (18)	X	
Ufolep Indre (36)	X	
Ufolep Indre et Loire (37)	X	
Ufolep Aude (11)	X	
Ufolep Hérault (34)	X	
Ufolep Gard (30)		X
Ufolep Lozère (48)	X	
Ufolep Loire Atlantique (44)		X
Ufolep Corrèze (19)		X
Ufolep Aube (10)	X	
Ufolep Finistère (29)	X	
Ufolep Haute Garonne (31)	X	
Ufolep Rhône (69)	X	
Ufolep Gironde (33)		X
Ufolep Lot et Garonne (47)		X
Ufolep Pyrénées Atlantiques (64)	X	
Ufolep Bas Rhin (67)		X
Ufolep Bouches du Rhône (13)		X
Ufolep Somme (80)		X
Ufolep La Réunion (974)	X	

FLASH INFOS

Réunion du Comité Directeur des 8 et 9 décembre 2011

« Le Flash Infos donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur »

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 8 et 9 décembre 2011 à GERZAT et a abordé les points suivants.

VIE FÉDÉRALE

Assemblée Générale 2012 de GERZAT

Le Comité Directeur a étudié plusieurs trames d'ordre du jour en fonction des modalités de vote qui seront retenues puis a adopté le modèle d'imprimé pour les candidatures nationales 2012.

Congrès 2013

Le Comité Directeur a opté pour la candidature du Gard. Le Congrès devrait se dérouler au GRAU DU ROI du 24 au 28 avril 2013.

Assurances

Exposé des problèmes rencontrés par rapport à la ré-assurance des sports mécaniques et des activités cyclistes.

COMMUNICATION

Le Comité Directeur recherche des solutions pour enrayer la diminution importante du nombre des abonnements à la revue et éviter un déficit important.

VIE SPORTIVE

Sports mécaniques moto

L'UFOLEP nationale continue à s'affilier à l'association internationale IMBA et confie l'organisation de ces activités au CRUFA, Comité Régional Nord-Pas de Calais.

Généralisation du passeport moto à 5 €

Manifestations nationales

Exposé du bilan 2011 et adoption du calendrier provisoire 2012

FINANCES

Résultat financier 2011

Le trésorier en donne un aperçu : il sera excédentaire d'environ 28 000 €.

Budget 2012

Élaboré en tenant compte du réalisé, des demandes des pôles et de l'estimation du montant de la CPO, il est adopté dans ses grandes lignes.

Adoption des contributions au développement associatif pour les départements et les régions.

Le Comité Directeur a examiné la situation financière de plusieurs comités et s'est positionné sur diverses demandes d'aide.

VIE FÉDÉRALE

Les attributions aux actions départementales et régionales 2011 ont été approuvées ainsi que les contributions au développement associatif pour 2012.

PND4

Il sera débattu lors du rassemblement des présidents de décembre 2011 (travaux en ateliers)

- écriture en janvier 2012
- adoption du projet en assemblée générale 2012

INTERVENTION DE SPORT INTELLIGENCE

En réponse à la commande du Comité Directeur, la Sté Sport Intelligence présente son étude :

- un état des lieux de la fédération : forces et faiblesses et préconisations de développement
- des remarques :
 - travailler sur le décalage entre le national et le réseau associatif : la fédération doit pouvoir mettre en valeur sa politique sportive
 - le lien avec la Ligue n'est pas vécu comme une force et c'est dommage
 - l'expression des clubs n'a pas été prise en compte
 - quelles sont les attentes des pratiquants non licenciés ?
 - notre offre est faible par rapport aux attentes des associations

SERVICE CIVIQUE

Le Comité Directeur souhaite que les comités UFOLEP puissent accompagner la prise en charge et la formation des SCV en collaboration avec les fédérations départementales de la Ligue.

Assemblée générale de Gerzat 2012

✚ Inscriptions

N'oubliez de nous transmettre vos inscriptions pour le **3 février** (fiche d'inscription envoyée avec le dossier d'AG par mail le 20/12/2011 et disponible sur l'extranet du site fédéral rubrique vie fédérale AG de Gerzat)

✚ Hébergements



Une précision, si vous souhaitez réserver à **CITEA** (hébergement très agréable à 500 m de l'AG) : présentez-vous « **AG UFOLEP** », vous bénéficierez d'une réduction de **10 €** par appartement :

- ✚ **T2 → 59 €** : 1 chambre Grand Lit – 1 coin cuisine - 1 salle de bain – 1 salon avec 1 lit convertible et télé écran plat
- ✚ **T3 → 95 €** : 1 chambre Grand Lit – 1 coin cuisine - 1 salle de bain – 1 salon avec 1 lit convertible et télé écran plat – 1 chambre 2 lits
- ✚ **T4 → 119 €** : 1 chambre Grand Lit – 1 coin cuisine - 2 salles de bain – 1 salon avec 1 lit convertible et télé écran plat – 2 chambres 2 lits

Petits déjeuners :

- **5 €** dans l'appartement
- **7,5 €** au restaurant



Pôle communication

Cont@ct



FICHE DE POSTE – Poste à pourvoir au 20 janvier 2012

Intitulé du poste	Animateur sportif chargé de développement
Salaire et statut	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Convention collective du sport : niveau 3 ➤ Temps de travail : 35h hebdomadaire ➤ Rattachement hiérarchique : délégué UFOLEP
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Relations avec la FOL, l'USEP et le service Vacances pour Tous ➤ Relations avec les associations UFOLEP
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Siège social à Châteauroux ➤ Déplacements très fréquents sur tout le département ➤ Déplacements occasionnels hors département
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> ➤ UFOLEP : 174 associations, 4537 licenciés ➤ Création de poste pour développer de nouvelles activités et de nouveaux partenariats
Mission	Participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par le comité directeur
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conception, animation et encadrement d'activités sportives dans une ou plusieurs disciplines auprès des publics diversifiés ➤ Développement des activités et projets sportifs auprès de partenaires institutionnels et associatifs dans le cadre des plans de développement définis pas le comité directeur ➤ Participation aux actions de formation ➤ Promotion des activités de l'UFOLEP ➤ Animation du réseau de bénévoles et d'associations affiliées ➤ Participation au fonctionnement statutaire de l'UFOLEP
Savoir Faire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance de la législation en matière d'activités physiques et sportives ➤ Maîtrise technique et pédagogique des activités physiques et sportives ➤ Méthodologie de projet (notions) ➤ Maîtrise de l'outil informatique ➤ Notions de gestion budgétaire ➤ Conduite de réunion
Savoir Etre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Capacités d'écoute ➤ Gestion et animation de groupe ➤ Capacités relationnelles et bonne qualité d'expression ➤ Capacités d'adaptation et de réactivité ➤ Rigueur et autonomie ➤ Travail en équipe
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permis B ➤ Disponibilité soir et week-end

PROFIL DE POSTE

Niveau de qualification :

- Niveau 4 minimum
- Profil BPJESP ou BE

Expérience souhaitée dans le milieu sportif et/ou socioculturel

Sensibilité au monde associatif

Salaire : Groupe 3 de la convention collective du sport

SMC * 17.5%

Contact : Marie BATARD

02 54 61 34 55, 06 28 98 59 41, del.ufolep@fol36.org

Le Comité Départemental de Loir & Cher propose un poste de

AGENT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT SPORTIF

DEFINITION DU TRAVAIL

Développement et animation du secteur "Sport & Société" du Comité Départemental :

- Animation d'activités sportives de pleine nature, en partie au Centre Sportif et de Loisirs de Villiers sur Loir, avec montage de projets, prospection, suivi.
- Actions vers des publics spécifiques : seniors, écoles de sport, ...
- Toute autre action d'encadrement et animation au profit d'associations affiliées à l'UFOLEP sur le territoire du département et vers des publics variés.

LIEU DE TRAVAIL

Au siège du Comité, mais actions sur le département et essentiellement au plan d'eau de Villiers sur Loir en saison estivale et congés scolaires.

CONTRAT & SALAIRE

- Dans le cadre d'un C.D.I.,
- Salaire sur la base du groupe 4 de la Convention Collective du Sport.
- Embauche au début 2012
- Formations fédérale et continue professionnelle assurées.

COMPETENCES REQUISES

- Possédant la licence STAPS (entraînement / jeunes) équivalence BPJEPS-APT/BEESAPT.
- Pratique de différentes APPN (randonnée, VTT, orientation, tir à l'arc..., nautisme bienvenu...); adaptabilité à d'autres pratiques sportives pour initiation ou de loisirs vers différents publics.
- Concevoir et mettre en action des projets.
- Notions de gestion, communication ; maîtrise de l'informatique, gestion des personnes
- Posséder le permis B (et si possible un véhicule).

PROFIL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

- Bon relationnel, dynamisme, sérieux et adaptabilité, disponibilité,
- Savoir travailler en équipe et/ou seul,
- Etre sensibilisé à la nature et au développement durable,
- Bricolage "apprécié".

RENSEIGNEMENTS

M. LAVIGE, président du Comité Départemental UFOLEP- 02 54 42 74 46- j-a.lavige@wanadoo.fr

CANDIDATURE

A envoyer à : M. LAVIGE, Président UFOLEP 41, 4, rue Bourseul, 41000 BLOIS

Modifications du répertoire national



✚ Délégations départementales :

- Allier : nouveau mail : ufolep03@gmail.com
- Gironde : nouveau numéro de fax : 05.56.01.02.84 et nouveau délégué : Loïc Blanchet
- Nord : nouveau délégué Thibault DOURLIN delegue59@ufolep-nord.fr

✚ Délégations régionales :

- Ile de France : Houdray Gérard mickge@orange.fr

✚ Conseillers Techniques Sportifs :

- Ile de France : Léonor Mahé лмаhe@ufolep-idf.org

✚ Commission Nationale Prospective et Développement :

- Houdray Gérard mickge@orange.fr

✚ Commissions Nationales Sportives :

- Volley-ball : nouveau membre SARDA Philippe 5 impasse Pablo Picasso 81990 Cambon
tél. 05 63 47 21 85 / 06 50 64 53 44 sardaph@hotmail.com

PUBLICATION Revue n°17 Décembre 2011/ Janvier/ février 2012

« Sport et discrimination en Europe » Revue Sport et Citoyenneté

Pratique universelle et populaire, le sport est-il à l'abri des discriminations ? En facilitant le contact, la rencontre, la confrontation à l'autre, permet-il de faire tomber les préjugés ? Quelle est la situation en Europe ? Quels sont les efforts à faire, les solutions à apporter ?

Sport et Citoyenneté, premier think tank européen dédié au sport, lance le débat !



Dossier

Morten KJAERUM

Directeur de l'Agence
Européenne pour les droits
fondamentaux



« Il existe un réel besoin d'une plus grande utilisation et application des dispositions légales existantes en matière de non-discrimination ».

Carine BLOCH

Vice-présidente de la Licra
en charge des questions de
sport



« L'usage de la répression est important en cas de dérive, mais il faut avant tout privilégier la formation et la prévention ».

Michel PLATINI

Président de
l'UEFA



« Plus rien ne garantit la mise à disposition des joueurs lorsqu'ils sont appelés à jouer avec leur sélection nationale ».

Pepe GARCIA VAZQUEZ

Ancien co-président de la Fédération Sportive Européenne Gaie et Lesbienne

« Préjugés et stéréotypes, certains élevés au rang de tabous, font partie de nos sociétés. Et certains d'entre eux sont plus forts dans le sport ».



Friedrich STICKLER

Président de
« The European
Lotteries »



« Il ne fait aucun doute qu'une meilleure coordination transnationale de la lutte contre la fraude sportive serait utile ».

Xavier GONZALES

Président Directeur Général, Comité international paralympique

« Avoir de plus en plus de sports paralympiques intégrés dans les fédérations sportives internationales valides ».



Sophie
BRIARD -
AUCONIE
Eurodéputée



« Il faut que nous incitions les Etats membres à adopter des standards minimaux, par exemple au niveau du nombre d'heures de sport à l'école ».

Androulla VASSILIOU

Commissaire européen pour l'éducation, la culture, le multilinguisme, la jeunesse et le sport

« Le nouveau programme "Erasmus pour tous" prévoit un budget de 238 millions d'Euros pour financer des activités sportives entre 2014 et 2020 ».



Renseignements

Sport et Citoyenneté - Tel : (00 33) 2 41 38 51 26

ines.boutar@sportetcitoyennete.org - Dossier de presse disponible sur www.sportetcitoyennete.org



Pôle formation documentation

Cont@ct



**COMMUNIQUÉ DE L'UFOLEP : INFORMATION URGENTE ET
IMPORTANTE RELATIVE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE POUR L'ANNÉE 2012**

Paris, le 2 janvier 2012

**Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Comités UFOLEP
Mesdames et Messieurs les Président(e)s des associations et clubs UFOLEP**

Vous avez sans doute été destinataire depuis le début du mois de décembre 2011 d'un nombre conséquent d'informations relatives au versement de vos contributions de formation professionnelle au sein de la Branche Professionnelle du Sport.

Afin de vous permettre d'y voir clair et d'agir conformément à la réglementation en vigueur, nous vous adressons ce communiqué explicatif.

Conformément à la loi sur la formation professionnelle, la branche du sport devait opter pour un seul OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) alors que jusqu'à présent les adhérents du sport versaient leurs contributions à deux OPCA : UNIFORMATION ou AGEFOS PME.

À la demande de la Direction Générale du travail, les syndicats représentatifs de la branche professionnelle du sport ont procédé à un vote : 9 syndicats sur 10 (dont le CNEA) ont voté pour UNIFORMATION.

Malgré cette écrasante majorité le COSMOS remet en cause ce vote et a interpellé la Direction Générale du Travail pour que l'ensemble des adhérents de la branche professionnelle du sport verse leur contribution à AGEFOS PME.

Aujourd'hui, **aucune décision du Ministère du Travail n'est prise.** En clair, ni AGEFOS PME, ni UNIFORMATION n'ont été désignés par la Direction Générale du Travail. Donc, contrairement aux informations que vous avez reçues (CDOS – CROS – COSMOS – CNOSF), vous n'avez pas à verser votre contribution à AGEFOS PME.

Par contre vous avez été destinataire du bordereau d'apurement transmis par les services techniques d'UNIFORMATION que vous devez impérativement régler ; en effet, la cotisation que vous verserez avant le 28 février 2012 est rattachée à l'exercice budgétaire 2011. C'est donc une régularisation qui est opérée par UNIFORMATION.



L'UFOLEP est attachée à UNIFORMATION dont elle apprécie le positionnement et l'accompagnement de nos associations employeurs et voit d'un très mauvais œil la propagande opérée par le COSMOS pour désigner AGEFOS PME. En effet, AGEFOS PME représente seulement un tiers des adhérents sport.

UNIFORMATION est l'OPCA de l'économie sociale et solidaire, il représente 12 000 adhérents sports dont les deux tiers (comme de nombreuses structures UFOLEP) sont de petits, voire très petits, employeurs associatifs.

Pour autant, UNIFORMATION vient d'être à nouveau agréé par le Ministère du Travail en tant qu'OPACIF, ce qui veut dire les fonds relatifs aux CIF – Congés Individuels de Formation, devront impérativement être versés auprès d'UNIFORMATION et non auprès d'AGEFOS qui ne détient pas d'agrément OPACIF.

Le CNEA et le COSMOS (les deux syndicats d'employeurs de la branche professionnelle du sport) devraient être reçus par la Direction Générale du Travail à une date non déterminée à ce jour.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce communiqué et nous en profitons pour vous souhaiter une excellente année 2012.

M. le Président de l'UFOLEP
Philippe MACHU



NB : Nous procéderons le 6 janvier 2012 à la diffusion de ce communiqué auprès des associations UFOLEP employeurs.

FORMATION FÉDÉRALE DES ANIMATEURS MARCHE NORDIQUE 4 ET 5 FEVRIER 2012 – SAUMEJAEAN (47)

DERNIERE RELANCE

La formation des animateurs UFOLEP constitue un enjeu de taille en matière de développement de la pratique sportive.

L'activité marche nordique est un des leviers de développement privilégié pour nos comités en matière de sport-santé, sport-handicap et sport en milieu rural.

Ainsi, à l'initiative du comité départemental UFOLEP 24, du Pôle Formation et du Pôle Vie Sportive, nous vous proposons une 2^{ème} session de formation fédérale d'animateur marche nordique qui se tiendra Saumejean (Lot-et-Garonne) **les 4 et 5 février 2012**.

L'objectif de formation du stage consiste à délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP identifiés par les comités.

Sous la houlette des Pôles Formation et Vie Sportive, la responsabilité pédagogique sera assurée par Patrick MANS, délégué départemental UFOLEP 24.

Nous vous invitons à inscrire à ce stage un animateur, identifié par vos soins ; à cette condition, le comité départemental sera doté du kit technique et pédagogique « Marche nordique ». Dans un souci d'égalité de traitement, vous ne pourrez inscrire qu'un seul animateur par comité.

Le coût pédagogique est de 75 € par participant ; seuls les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'UFOLEP nationale.

Un autre stage d'animateurs est programmé pour l'exercice 2012 : les 17 et 18 mars 2012 (lieu à définir). Un stage national « marche nordique / problématiques de santé » sera organisé en octobre 2012.

Vous trouverez ci-après la fiche d'inscription à retourner à Elsa SYRITIS, Pôle Formation : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou par fax au 01.43.58.97.74 **avant le 15 janvier 2012**.

N'hésitez pas à contacter les Pôles Formation (Laurence BRIEN) et Vie Sportive (Benoît GALLET) pour obtenir des informations complémentaires sur ce projet mis en œuvre conjointement. Enfin, vous pouvez également contacter Patrick MANS, référent marche nordique pour l'UFOLEP, au 05 53 02 44 15 ou patrick@laligue24.org.

**FICHE D'INSCRIPTION
FORMATION FEDERALE MARCHE NORDIQUE
4 ET 5 FÉVRIER 2012 À SAUMEJEAN (47)**

**A RETOURNER A L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 15 JANVIER 2012**

esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

N° de téléphone portable :

Mode de transport :

Date et heure d'arrivée (possibilité d'arriver la veille) :

Heure de départ :

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP:

Rappels !

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées
par le Pôle Formation :

Fiche d'inscription dûment remplie

Chèque de 75 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale joint à l'inscription

**Il est fortement recommandé de participer à l'intégralité du stage de formation.
Pour des raisons logistiques aucun accompagnement en gare (Marmande) ne
pourra être réalisé pendant les heures de formation.**

UFOLEP - PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2012 (FCF)

N° de modules	Intitulés modules	Objectifs de formation	Éléments de contenus	Dates / Périodes	Lieux	Durée	Public	Encadrement	Coût du stage
F1	STAGE D'ANIMATEUR MARCHE NORDIQUE	- Délivrer les compétences techniques et pédagogiques aux animateurs encadrant, ou souhaitant encadrer et développer la marche nordique au sein des associations Ufolep	- Règlementation - Sécurité de la pratique - Les techniques de Marche Nordique - Animation d'une séance découverte - Analyses vidéo - Les évolutions possibles sur une programmation à long terme - Les modalités d'évaluation	4 et 5 février 2012	Sauméjean (Région Aquitaine)	2 jours	Animateurs bénévoles et/ou professionnels issus des comités départementaux	Patrick MANS – Délégué départemental Ufolep 24 – Référent national Marche Nordique	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F2	STAGE D'ANIMATEUR MARCHE NORDIQUE	- Délivrer les compétences techniques et pédagogiques aux animateurs encadrant, ou souhaitant encadrer et développer la marche nordique au sein des associations Ufolep	- Règlementation - Sécurité de la pratique - Les techniques de Marche Nordique - Animation d'une séance découverte - Analyses vidéo - Les évolutions possibles sur une programmation à long terme - Les modalités d'évaluation	17 et 18 mars 2012	Région PACA (lieu à déterminer)	2 jours	Animateurs bénévoles et/ou professionnels issus des comités départementaux	Charles-Baptiste AGOSTINI – CTS Ufolep PACA	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

F3	LA MARCHÉ NORDIQUE APPLIQUÉE AUX PROJETS SPÉCIFIQUES SANTÉ	- Renforcer et/ou développer l'offre de pratique sportive « Marche Nordique » en direction des publics spécifiques « santé »	- Les techniques « Marche Nordique » adaptée aux publics spécifiques « santé » - Connaissances des publics	Octobre 2012	A déterminer	1 journée ½	Animateurs bénévoles et/ou professionnels issus des comités départementaux	Patrick MANS – Délégué départemental Ufolep 24 – Référent national Marche Nordique Benoît GALLET – DTNA Ufolep – Vie Sportive	- 60 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F4	DIVERSITÉ – JEUNESSE APPLICATION AU SEIN DE NOTRE MOUVEMENT	- Les enjeux autour des concepts de diversité et de jeunesse - La place qu'occupent ces concepts au sein du mouvement - Quelles mises en œuvre au sein des territoires (villes) et plus particulièrement des territoires prioritaires	- Les concepts de diversité / jeunesse et de laïcité au filtre de la sociologie - La politique de la ville - Les enjeux pour le monde associatif - Le réseau des Juniors associations - Les Services Civiques - Présentation du guide « Education / Insertion »	2^{ème} trimestre 2012	PARIS	2 journées	Personnes ressources des comités en charge des projets de développement	Adil EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale 1 représentant Junior Associations 1 représentant Ligue pour les Services Civiques 1 représentant de la Politique de la Ville	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F5	SPORT - SANTÉ	- Etre capable de mettre en place sur son territoire un projet sport-santé	- Diagnostic / Projet - Les publics - Les outils - Les partenariats - Échanges de bonnes pratiques	A déterminer	2 journées	PARIS	Personnes ressources des comités en charge des projets de développement	Philippe NORTIER – Co Chargé du projet sport-santé Laure DUBOS – DTNA Ufolep - Vie fédérale	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

F6	SPORT SÉNIORS	- Etre capable de mettre en place sur son territoire un projet sport-sénior	- Diagnostic / Projet - Les publics - Les outils - Les partenariats - Echanges de bonnes pratiques	A déterminer	2 journées	PARIS		Laurence NADAUD – CTN Ufolep – En charge du projet sport-sénior	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F7	DÉVELOPPER L'OFFRE DE PRATIQUE SPORTIVE AUPRÈS DE PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL	- Se doter de compétences et d'outils afin de proposer aux établissements spécialisés (IME – IMPRO – MAS...) une offre de pratique sportive adaptée	- Le secteur médico-social et les établissements spécialisés - Les publics : déficients intellectuels, troubles mentaux, polyhandicaps - Les outils (jeux et motricité) - L'offre de pratique sportive adaptée - Echanges de bonnes pratiques (projets)	Mars/Avril 2012	2 journées	Bourges	Personnes ressources des comités en charge des projets de développement	Benoît GALLET – DTNA Vie Sportive Laurence BRIEN – DTNA Pôle Formation 1 représentant de l'UNAPEI 1 représentant de la FFSA 1 enseignant de l'Université de Calais	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F8	INITIATION AUX PROJETS ET OUTILS DU « DÉVELOPPEMENT DURABLE »	- Permettre aux comités non positionnés dans les projets de développement durable d'initier une démarche, un projet sur leurs territoires	- Présentation des outils existants - Présentation des démarches et projets déjà engagés par les comités	A déterminer		PARIS Région Rhône-Alpes Région Aquitaine	Personnes ressources des comités départementaux et régionaux	L. ZAPPELLA – Chargée de mission nationale Ufolep C. GODDERIDGE – Cadre régional Rhône-Alpes S. LALANNE – Cadre régional Aquitaine	- 45 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

F9	PETITE ENFANCE / : DES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRATIQUE DE LOISIR ET D'ENTRETIEN	- Permettre aux comités de développer une offre de pratique de loisir pour les 0 – 7 ans	- Les outils existants à l'Ufolep -Etayer l'offre de pratique sportive des écoles de sport - Doter les associations d'outils permettant l'encadrement des 0 - 7 ans	3 ^{ème} trimestre 2012	PARIS	2 journées	Personnes ressources des comités départementaux et régionaux	B. GALLET – DTNA Ufolep Vie Sportive M. FAATH – GODDERIDGE – Directrice départementale Ufolep 69 L. BRIEN – DTNA Ufolep Pôle Formation	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F10	FORMATION DES SERVICES CIVIQUES « SPORT »	- Accompagner les services civiques dans leur parcours	- Méthodologie de projet - Présentation des missions sportives - Définition de l'accompagnement	Fin du 1 ^{er} trimestre 2012	A déterminer	1 journée ½	Services civiques des associations et comités départementaux et régionaux Ufolep	Adil EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale	- Pas de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F11	FORMATION DES SERVICES CIVIQUES « SPORT »	- Accompagner les services civiques dans leur parcours - PSC1	- Bilan du parcours d'engagé - Perspectives	Fin du 3 ^{ème} trimestre 2012	A déterminer	1 journée ½	Services civiques des associations et comités départementaux et régionaux Ufolep	Adil EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale	- Pas de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
F12	MISE EN PLACE D'UNE OFFRE LUDO AQUATIQUE	- Accompagner les comités dans la mise en œuvre d'une offre Ludo Aquatique	- Les dispositifs - Les outils « sauv'nage »	Fin mai 2012	A déterminer	1 journée ½	Personnes ressources identifiées par les comités départementaux et régionaux	B. GALLET – DTN A en charge de la vie sportive	- 75 € de participation au coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

UFOLEP - PLAN ANNUEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE 2012

N° de modules	Intitulé module	Objectifs de formation	Eléments de contenus	Dates / Périodes	Lieux	Durée	Public	Encadrement	Coût du stage
S1	AGIR SUR SON TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LES PÔLES TERRITORIAUX DE LA PJJ	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de conduire des projets en partenariat avec les structures PJJ - Etre capable de proposer une offre de formation fédérale ou professionnelle (CQP) aux Pôle Territoriaux PJJ - Développer l'offre sportive en faveur des publics PJJ 	<ul style="list-style-type: none"> - La PJJ : structuration territoriale, objectifs, modes d'intervention - Les publics encadrés par la PJJ - Le rôle et le fonctionnement des PTF - L'offre de formation Ufolep - Echanges de bonnes pratiques 	1 ^{er} trimestre 2012	PARIS	1 journée ½	Professionnels du réseau en charge des projets de développement	<p>A EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale</p> <p>L. BRIEN – DTNA Ufolep – Pôle Formation</p> <p>E. YGOUT (PJJ) – En charge de la politique de la ville et des politiques sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S2	MÉTHODOLOGIE DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT SPORTIF TERRITORIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de réaliser un diagnostic externe et interne - Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier la méthodologie de projet - Présentation des axes stratégiques de développement - Echanges de bonnes pratiques 	2 ^{ème} trimestre 2012	PARIS	1 journée	Professionnels du réseau en charge des projets de développement	<p>A EL OUAHEDE – Chef de Projet Ufolep Nationale</p> <p>1 intervenant extérieur (en cours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S3	LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE : LE CQP ALS	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'accueillir les publics diversifiés en formation CQP ALS - Développer son réseau territorial et partenarial - Echanger et harmoniser les pratiques pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la politique de la CPNEF en matière d'emploi et de formation - Positionnement des CQP dans le champ des certifications sportives - État des lieux de l'existant - Les modalités pédagogiques et certificatives - Échanges de bonnes pratiques 	A déterminer	PARIS	2 journées	Cadres régionaux et formateurs en charges du CQP ALS	<p>R. BARON (Vice –Président UNIFORMATION)</p> <p>M. LOISELET (Conseillère Nationale UNIFORMATION)</p> <p>CB. AGOSITINI (Cadre régional PACA)</p> <p>L. BRIEN (DTNA – Pôle Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

S4	ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ECO-RESPONSABLES : ECO-GAMES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux impacts environnementaux, sociaux et économiques d'une rencontre sportive - Repenser les modalités d'organisation des évènements et réduire les impacts - Comprendre les contextes et enjeux et maîtriser les éléments relatifs aux organisations d'évènements sportifs et aux enjeux de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation contexte, enjeux et éléments sur les manifestations sportives - Présentation de la stratégie nationale du développement durable du sport - Présentation et utilisation de certains outils (guides, labels, normes...) - Axes d'actions prioritaires, des solutions et des plans d'actions, des clés d'échec et de réussite, des résultats - Mise en place d'une rencontre et évaluation des impacts 	<p style="text-align: center;">Juin / Juillet 2012</p> <p style="text-align: center;">A déterminer</p>	<p style="text-align: center;">Normandie</p> <p style="text-align: center;">Région Aquitaine</p>	<p style="text-align: center;">3 journées</p> <p style="text-align: center;">3 journées</p>	<p style="text-align: center;">Cadres départementaux et régionaux en charges des projets développement durable</p>	<p style="text-align: center;">Didier LEHENAFF – Président de SVPLANETE et Concepteur des ECO-GAMES</p> <p style="text-align: center;">Laëtitia ZAPPELLA – Chargée de mission nationale développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S5	MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS PSC1 AU SEIN DU RÉSEAU	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable d'assurer les formations PSC1 - Etre capable d'assurer la gestion administrative et financière des formations PSC1 	<ul style="list-style-type: none"> - Les prérogatives des comités départementaux et de l'Ufolep national - Les règles et les procédures de gestion fédérale (gestion administrative et financière) - Le logiciel de gestion - S'organiser régionalement - Matériel PSC1 - Echanges de bonnes pratiques autour des partenariats existants et à venir 	<p style="text-align: center;">5 et 6 janvier 2012</p>	<p style="text-align: center;">PARIS</p>	<p style="text-align: center;">1 journée $\frac{1}{2}$</p>	<p style="text-align: center;">Moniteurs et cadres des comités départementaux agréés ou en cours d'agrément</p>	<p style="text-align: center;">S. LALANNE – Délégué départemental Ufolep 64</p> <p style="text-align: center;">L. BRIEN – DTN Adjointe Ufolep Pôle Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

S6	CERTIFICATION BILAN CARBONE NIVEAU 1	<ul style="list-style-type: none"> - Détenir une vision synthétique des enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique - Identifier les liens entre les enjeux et les méthodes du Bilan Carbone - Être capable de réaliser ce bilan et d'accompagner les prestataires 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des objectifs de cadrage de la démarche - Contenu et fonctionnement des tableaux - Passage des résultats à l'établissement des recommandations - Principes de base de l'approche économique - Bilan Carbone des Collectivités 	A déterminer	PARIS	3 journées	Cadres départementaux et régionaux en charges des projets développement durable	François KORNMANN – Cabinet ALTERN CONSULT	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité du coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités
S7	FORMATION DES MONITEURS DE PREMIERS SECOURS	- Devenir titulaire du BNMP5 et du certificat de compétences PA		Juillet 2012		8 journées de formation (examen compris)	Personnes ressources issues des comités qui souhaitent se positionner dans l'appel à projet PSC1 / 2012	Stéphane LALANNE Instructeur Délégué départemental Ufolep Pyrénées Atlantiques	<ul style="list-style-type: none"> - 150 € de coût pédagogique - Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par l'Ufolep nationale - Frais de déplacement pris en charge par les comités

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)**CERTIFICATION BILAN CARBONE NIVEAU 1**

Dans le cadre de la FPC, l'UFOLEP vous propose une session de formation « Certification bilan carbone – niveau 1 » qui se tiendra les 15 et 16 février 2012 au siège de la fédération.

Les objectifs de formation sont les suivants :

- ✓ Détenir une vision synthétique des enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique
- ✓ Identifier les liens entre les enjeux et les méthodes du Bilan Carbone
- ✓ Être capable de réaliser ce bilan et d'accompagner les prestataires

Vous trouverez pages suivantes la fiche d'inscription, ainsi qu'un très court questionnaire à nous retourner avant le **20 janvier 2012.**

Pour mémoire, l'UFOLEP nationale prend en charge les frais de restauration et d'hébergement. En revanche, les frais de déplacement sont à la charge du comité qui par ailleurs peut se faire rembourser par UNIFORMATION sur présentation de la convention de formation, d'une attestation de formation et des justificatifs ad hoc.

Attention ! Les candidatures seront retenues par ordre d'arrivée à l'UFOLEP nationale ; seules 8 places sont disponibles.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter L. BRIEN au 01.43.58.97.55.

L'équipe formation.

Fiche d'inscription
Certification Bilan Carbone™
Les 15 et 16 février 2012

À retourner, avant le 20 Janvier 2011, à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Comité UFOLEP :

N° de SIRET de la structure employeur :

Convention collective appliquée par la structure employeur :

Nom, prénom du participant :

Souhaite signer une convention de formation [] OUI [] NON

Téléphone : Courriel :

Statut :

Souhaite que l'UFOLEP nationale me réserve mon hébergement (1 nuit du 15 au 16 février 2012).

[] OUI [] NON

Quelles sont vos motivations à suivre la certification Bilan Carbone™ ?

.....
.....
.....

Quel est le positionnement politique et l'ambition du comité au regard du développement durable ?

.....
.....
.....

Quel est le projet à étudier au filtre du Bilan Carbone ?

.....
.....
.....

Date :

Cachet du comité et
Signature du responsable

STAGE DE FORMATION CONTINUE 2012

TOUS À VOS AGENDAS !

Nous avons le plaisir de vous informer que le stage de formation continue 2012 se tiendra du 23 juin (14H) au 27 juin (12H) 2012 à La Rochelle (17), à la Résidence Club La Fayette (centre VPT).

La problématique du stage retenue par nos élus nationaux est la suivante :

**« EDUCATION PAR LE SPORT / SPORT ET SOCIÉTÉ : PROJETS –
DÉMARCHES – OUTILS ET PARTENARIATS EN FAVEUR DU
DÉVELOPPEMENT ET DE LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES
SPORTIVES DE LOISIR »**

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous présenter les différents modules de formation.

Nous en profitons pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année !

L'équipe formation.



Pôle formation stages

Cont@ct



BF1 O spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES
Les 18-19 février 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes – BF1 O spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 18-19 février 2012 à Liévin (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir officiel 1^{er} degré en activités cyclistes  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département
Contenus de formation	<p>Durée : 10 heures</p> <p>UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Claude VACHER
Formateur	Jean-Claude VACHER
Coût par stagiaire	30 € (sans hébergement)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@ligue62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 1^{er} février 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF1 O spécifique - ATHLETISME
Le 17 mars 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Athlétisme – BF1 O spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 17 mars 2012 à Creil (60)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Être capable de participer au déroulement d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...)  Être capable d'expliquer les interventions de l'officiel  Être capable d'identifier, d'appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique  Être capable d'identifier et de prévenir les risques liés à l'activité  Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors  Être capable d'identifier les milieux d'évolution et les matériels  Être capable d'agir en fonction des contraintes qui en découlent  Être capable de prendre en compte la protection du milieu
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsable formation	Olivier VIVIES
Formateur	Olivier VIVIES
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03 22 52 49 16 / 06 88 68 14 57  ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>17 février 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Picardie »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012
















BF1 A - BASKETBALL
Les 10 mars, 21-28 avril et 5 mai 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Basketball - BF 1A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 10 mars, 21-28 avril et 5 mai 2012 à Calais / Boulogne / St-Omer (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (16 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>Durée : 24 heures (8h + 16h)</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Stéphane SERGENT
Formateur (s)	S. SERGENT – F. GOUVERNEUR – JP. GOUVERNEUR
Coût par stagiaire	50 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 41 – Fax : 03 21 72 67 61  crufa@live.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 25 février 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF 2 A - BASKETBALL
Les 10 mars, 21-28 avril et 5 mai 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Basketball - BF 2 A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 10 mars, 21-28 avril et 5 mai 2012 à Calais / Boulogne / St-Omer (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (17 ans minimum)  Être titulaire du BF1A et PSC1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, le département et la région  Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation
Contenus de formation	<p><u>Durée</u> : 24 heures (8h + 16h)</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Stéphane SERGENT
Formateur (s)	S. SERGENT – F. GOUVERNEUR – JP. GOUVERNEUR
Coût par stagiaire	50 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 41 – Fax : 03 21 72 67 61  crufa@live.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>25 février 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**BF1 O spécifique - Gymnastique Rythmique et Sportive
Le 19 février 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GRS - BF1 O Spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 19 février 2012 à Olhain (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 14 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être titulaire du Brevet Fédéral 1^{er} degré Officiel  Être capable d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association et le département
Contenus de formation	<p>Durée : 8heures</p> <p>UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Isabelle JACQUET
Formateur (s)	Isabelle JACQUET – Émilie ANQUEZ – Céline LALART
Coût par stagiaire	15 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 1^{er} février 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat












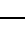




BF2 O spécifique / BF2O option JA - GRS
Le 29 janvier 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GRS - BF2 O spécifique Formation et Complémentaire	GRS - BF2 O option JA Formation et Complémentaire
Date(s) et Lieu(x) du stage	Le 29 janvier 2012 à MOUTHIER/BOËME (16440) MJC J.Berry – 3 pl. de la Gare de 9h00 à 17h00	
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (16 ans minimum) ✚ Être titulaire d'un BF1O complet ✚ Avoir participé à un TC BF2 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (18 ans minimum) ✚ Être titulaire d'un BF2O complet
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du BF 2^{ème} degré Officiel / Assurer la fonction de juge arbitre ✚ Être capable de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. ✚ Être capable d'intervenir au sein d'une équipe de formation (BF2O option JA) 	
Contenus de formation	8 heures de formation par niveau dans 4 UCC : <ul style="list-style-type: none"> - Technique et Pédagogie - Législation - Sécurité de la pratique - Environnement 	
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive 	
Responsable administratif	Sylvie BRÉGEON - Déléguée départementale UFOLEP 16	
Responsable formation	Élisabeth LEBECQUE	
Formateur (s)	Delphine ERIEAU, Lydie DORTHE, Monique KEMPF et Élisabeth LEBECQUE	
Coût par stagiaire	20 € (prix comprenant le repas de midi)	
Inscriptions	Après de votre délégation départementale qui transmettra à : <ul style="list-style-type: none"> ✚ UFOLEP Charente 14 rue Marcel Paul – BP 334 16008 ANGOULEME ✚ 05 45 95 28 22 (Élisabeth LEBECQUE : 06 10 45 11 11) ✚ sylvie.bregeon@ac-poitiers.fr Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP Charente : 21 janvier 2012	
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet) ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP FCOL») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2011-2012 ✚ livret de formation 	

**Gymnastique Rythmique Sportive
Formation Spécifique
4 et 5 février 2012**


POUR INFORMATION

Discipline / Type de stage	FS - Gymnastique Rythmique Sportive
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 4 et 5 février 2012 à Mouthiers/Boëme (16)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP  Titulaire du BF2O opt JA ou BF2A ou ex A2, O2, ou ex cadre B, C  Formateurs actifs et reconnus sur le terrain  CTS ou ARD
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir formateur régional en GRS  Développer ses compétences  Faire évoluer la discipline
Contenus de formation	 Créations de support de formation en relation avec Les Unités de compétences capitalisables des BF1A, 2A (vidéos, power point...)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue spécifique GRS
Responsable administratif	Isabelle JACQUET
Responsable formation	Élisabeth LEBECQUE
Coût par stagiaire	-
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p> 01 43 58 97 62 Fax  01 43 58 97 74  esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 17 janvier 2012</p>

BF1 A spécifique - Sports Mécaniques Moto

Les 25-26 février et le 11 mars 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Mécaniques Moto - BF 1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 25-26 février et le 11 mars 2012 à Fontaine au Pire (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir son Tronc commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>23 heures de formation (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive et moto
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Claude SABLE
Formateur (s)	M. COEUGNIET – L. BECLIN – Jean-Claude SABLE
Coût par stagiaire	40 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24</p> <p> crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 18 février 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Pas-de-Calais</i> »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**Capacité de commissaires Moto
Le 19 février 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto : capacité de commissaires
Date et lieu du stage	Le 19 février 2012 à Liévin (62)
Public	 Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)
Objectif	 Devenir commissaire de piste, commissaire administratif, commissaire au pointage, commissaire technique Moto en vue d'obtention de la carte de commissaire UFOLEP
Contenus de formation	 Unité A : Connaissances de base (tronc commun)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité  Unité C : Contrôle de machines et de l'équipement du pilote  Unité D : Contrôle administratifs  Unité E : Pointage et classements
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes  Licence 2010-2011
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Formateurs	R. DUFAUD – F. JOVE – C. VALENTIN - J. ROIG - D. GONZALEZ
Coût par stagiaire	15 euros
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p>  UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES  03 21 72 67 24  crufa@lique62.org Date limite de réception des dossiers : <u>11 février 2012</u>
Composition du dossier d'inscription	 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 59/62</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

STAGES DE RECYCLAGE DES DIRECTEURS DE COURSE SPORTS MECANIKES MOTO

IMPORTANT

Dans le cadre du Plan National de Formation, les officiels MOTO titulaires des diplômes O1 / O2 ou BF1O / BF2O doivent être recyclés tous les 3 ans à compter de la délivrance de leur diplôme fédéral UFOLEP.

Aussi, ces stages de recyclage MOTO prévus en début d'année 2012 concerne l'ensemble des officiels Moto **formés et diplômés avant l'année 2009.**

ATTENTION !

Pour se présenter à ces journées de recyclage, ces personnes devront se munir de leur livret de formation et de leur diplôme UFOLEP O1 et/ou O2 ou BF 1O / BF 2O.

N'hésitez pas à contacter le Pôle Formation pour toute demande de reconnaissance et/ou d'équivalence.

Les places étant comptées, 20 personnes maximum par journée de formation recyclage pourront participer. Aussi, il est important d'envoyer en formation les officiels formés et diplômés avant l'année 2009.

Pour rappel également, les frais de déplacement sont à la charge des participants, le Pôle Formation prenant en charge uniquement le déjeuner organisé par le correspondant local.

Les comités départementaux et/ou régionaux sont invités à nous communiquer la liste des participants précisant leur niveau de qualification. Dès réception de ces listes, le Pôle Formation s'assurera que les personnes proposées sont bien titulaires des diplômes fédéraux UFOLEP.

ATTENTION !

Aucune convocation ne sera transmise aux participants par le Pôle National Formation. Aussi, c'est aux comités départementaux et régionaux de convoquer les participants en relation avec le formateur concerné si plus de 20 candidats.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de ces journées de formation.

CALENDRIER DES RECYCLAGES DES DIRECTEURS DE COURSES SPORTS MECANIQUES MOTO

Formation d'une durée de 8 heures : de 8 heures à 18 heures

→ **VALENCE** - Le 4 février 2012

Correspondant :

Vincent DEFOSSEZ – UFOLEP 26 – Tél. : 04 75 82 65 00 / 06 84 64 13 53
Formateur : Lionel BALIGAND

Lieu de la journée de recyclage :

26-32 avenue Sadi Carnot – 26000 VALENCE

→ **NANCY** - Le 10 février 2012

Correspondant :

Nicolas SAINT-REMY – UFOLEP 54 – Tél. : 03 83 92 56 10
Formateur : Lionel BALIGAND

Lieu de la journée de recyclage :

49 rue Isabey – 54000 NANCY

→ **NANTES** - Le 18 ou 19 février 2012

Correspondant :

UFOLEP 44 – Tél. : 02 51 86 33 26
Formateur : Claude CAHON

Lieu de la journée de recyclage :

A définir

→ **ARIEGE** - Le fin février 2012

Correspondant :

UFOLEP 09 – Tél. : 05 61 02 06 42
Formateur : Jean-Marc FOULQUIER

Lieu de la journée de recyclage :

A définir












Pour toutes informations logistiques, vous pouvez contacter Elsa SYRITIS
à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

ou chaque correspondant local

Pour toutes informations relevant du PNF, vous pouvez contacter Laurence BRIEN à
lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

TRONC COMMUN (pour BF1)
Le 25 février 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le samedi 25 février 2012 à Creil (60) (1 rue du Général Leclerc)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsable formation	Olivier VIVIES
Formateurs	Olivier VIVIES
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03.22.52.49.16 / 06.88.68.14.57</p> <p> ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>17 février 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Picardie</i> », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012

**BF 1 A spécifique – Twirling-bâton
Les 4 et 5 février 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Twirling-bâton - BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 4 et 5 février 2012 à Liévin (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (16 ans minimum)  Avoir validé une Période probatoire de 20 h  Avoir validé le Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur ou animatrice  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	<p><u>Durée : 18 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Annie LEPORCQ
Formateurs	Annie LEPORCQ – Francis SAUVAGE
Coût par stagiaire	40,00 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24</p> <p> crufa@lique62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>28 janvier 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 59/62</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et photocopie du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat



Pôle prospective et développement

Cont@ct



Lettre du Club Carbone du 19/12/2011

Ci-dessous, vous trouverez le contenu de la Lettre du Club Carbone de la mission Sport et Développement Durable du Ministère des Sports. Cette lettre diffuse différentes informations nationales en lien avec le « Sport et Développement Durable ».

En rouge les informations les plus intéressantes pour vous.

Bonjour,

Voici le numéro de décembre de la lettre du club carbone. Elle est marquée par la diffusion de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport que vous avez reçue mardi dernier.

Nous souhaitons ce mois-ci la bienvenue aux fédérations de badminton, de cyclo tourisme et de course d'orientation qui rejoignent nos échanges.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture

La mission sport et développement durable

Actualité Carbone**A ne pas rater, une formation Bilan carbone pour les salariés et bénévoles**

La mission sport et développement durable vous a proposé de coordonner les prochaines formations BC, qui ont été demandées par plusieurs fédérations. Deux sessions ont été programmées en janvier pour un niveau 1 et une autre de niveau 2 début février.

A ce jour, les 3 modules ne sont pas remplis. **Seuls les modules 1 du 18 et 19 janvier et le module 2 des 7 et 8 février semblent pouvoir être conservés.** En effet, voici l'état des inscriptions :

Module de formation niveau 1 du mercredi 11 janvier, de 8H30 à 18H30, au jeudi 12 janvier 2012, de 8H30 à 18H00, deux inscrits seulement à qui on proposerait de suivre le module suivant.

Module de formation niveau 1 du mercredi 18 janvier, de 8H30 à 18H30, au jeudi 19 janvier 2012, de 8H30 à 18H00, six ou sept préinscriptions

Module de formation niveau 2 du mercredi 7 février, de 9H30 à 18H30 (pause 1 heure au repas), au jeudi 8 février 2012 de 8H30 à 18H30, cinq inscrits

La mission SDD finalisera demain, le 20 décembre les listes d'inscrits pour les 2 modules. Merci de vous signaler d'ici là si vous avez des personnes à inscrire, fiche en pièce jointe.

Votre contact fabienne.coblence@jeunesse-sports.gouv.fr

Des parutions à venir

Article dans le magazine Relais sur la SNDDS

Une ITW de la mission SDD dans les « Acteurs du sport »

Un document 4 pages élaboré avec le Commissariat Général au Développement Durable pour diffuser la SNDDS.

Outil d'évaluation carbone

La dernière coupe du monde de tennis de table organisée en France (Paris, Coubertin) ont permis une forte avancée pour la FFTT et sa réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Pour analyser les déplacements des 14000 personnes touchées par cet événement (sportifs, publics...), c'est l'outil élaboré par Claude Fulconis de la FFME qui a été utilisé par la FFTT. Cet outil nous avait été présenté lors d'une réunion de notre club.

Contact Pascal Griffaut (FFTT) : fftt.devdurable@yahoo.fr

Contact Claude Fulconis (FFME) : claud.fulconis@sfr.fr

Offre d'emploi



La Fédération française d'étude et de sports sous-marins recherche un (une) chargé(e) de mission « gestion de projets, *développement durable* »

Contact Sylvie Gaucher (FFESSM) : sgauchet@ffessm.fr

Le CNDS continue son effort

Après 167% d'augmentation des crédits CNDS en faveur du développement durable en 2 ans, les directives 2012 continuent à engager les acteurs du sport dans la déclinaison de la stratégie. Les points marquants de ces directives sont :

Un appel à projets d'1 million d'euros pour des projets innovants et remarquables,

Un soutien aux équipements responsables,

Des projets de clubs qui intègrent le développement durable et

La fin des aides aux événements non responsables.

François Loos proposé à la présidence de l'ADEME



Le Conseil d'Administration de l'ADEME du 30 novembre 2011 a proposé que François Loos - désigné par décret du 28 novembre 2011 administrateur de l'Agence - soit nommé Président du Conseil d'Administration de l'ADEME.

Cette proposition, après avis des commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat, sera soumise au Gouvernement. A l'issue de ce processus, François Loos sera nommé par décret en Conseil des Ministres, Président de l'ADEME.

Autres actualités moins carbone

Rendez-vous important ! La semaine nationale du développement durable aura lieu du 1 au 7 avril 2012. Nous vous donnerons des informations sur la place des acteurs du sport dans ce rendez-vous national dans la prochaine lettre du club carbone.

Baromètre Les Français et l'environnement

L'ADEME publie les résultats de trois de ses baromètres incontournables de l'année concernant les opinions et comportements des Français à l'égard de l'environnement, de l'effet de serre et des énergies renouvelables : « Les Français et l'environnement ». Huit français sur dix (8/10) estiment qu'ils pourraient en faire plus au quotidien.

Vous pouvez transmettre et faire circuler cette lettre carbone aux personnes de votre fédération ou à vos homologues. Si vous ne recevez pas directement cette lettre merci de nous envoyer votre mail en précisant de vous rajouter dans le mailing à l'adresse suivante : ds.durable@jeunesse-sports.gouv.fr

Ethique sur l'étiquette : Rencontre des collectifs locaux (28/01/2012)

Le 28 janvier 2012 se déroulera la rencontre nationale des collectifs locaux ESE.
Cette rencontre verra la participation du secrétariat international de la Clean Clothes Campaign, pour le temps de formation sur le salaire vital.

Le collectif prend en charge les repas/collations et la moitié des frais de transport.

Vous pourrez trouver le programme de la journée à l'adresse ci-dessous :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Programme_rencontre_nationale_CL_ESE_280112.pdf



Pôle vie sportive

Cont@ct





IMPORTANT

✚ **Championnat National Cyclo-Cross** se déroulera les 4 et 5 février 2012 à Fourmies (59).

- **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-cyclo-cross-2012.pdf>

✚ **Championnat National Cross-Country** se déroulera le 11 mars 2012 à Troyes (10).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-national-cross-2012.pdf>

- La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fichier-engagement_cross-2012.xls



Opération « Fais-nous rêver » : il vous reste un mois pour vous inscrire !!



Vous êtes une association alors tentez l'aventure en participant à l'édition 2011-2012 de l'opération «Fais-nous rêver» jusqu'au 27 janvier 2012

Convaincue de l'importance du rôle social et éducatif du sport, **l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS)** soutient et accompagne, depuis 1996, les actions locales qui défendent ces valeurs grâce à son **Opération «Fais-nous rêver»**.

Pour participer, il suffit de remplir **avant le 27 janvier 2012 minuit** un dossier de candidature en ligne, synthétisant les actions mises en place. Les candidats devront alors compléter les informations relatives à leur dossier à l'aide de leur identifiant et mot de passe délivré lors de l'inscription en ligne. Si la candidature correspond aux critères de recevabilité de l'opération, l'Agence pour l'Éducation par le Sport **valide la participation du projet** et procède à l'instruction de votre dossier, qui découlera sur une probable sélection aux jurys régionaux.

Les structures, sélectionnées pour les jurys régionaux organisés de mai et juillet 2012 dans toutes les régions de la France métropolitaine (en Guyane et sur l'île de la Réunion également), pourront recevoir le titre de Lauréat régional « Fais-nous rêver ». Elles bénéficieront alors d'une dotation financière, attribuée par les partenaires publics et privés de cette opération.

POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUEZ CI-DESSOUS :



Pour tout savoir sur l'opération « Fais-nous rêver » 2011/2012,
Connectez-vous sur notre site internet www.apels.org rubrique « Fais-nous rêver »
Un numéro spécial est à votre disposition pour davantage de renseignements : **0 825 07 05 05**
(0,15 €/mn).
Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante : aapsecretariat@apels.org

L'Agence pour l'Éducation par le Sport est une association nationale loi 1901. Elle contribue à favoriser l'éducation et le développement des personnes par le biais du sport, en lien étroit avec l'État, les collectivités, le secteur associatif et leurs partenaires privés.

AVEC LE SOUTIEN DE :

Partenaires officiels



Partenaires régionaux



Partenaire média



Secrétariat Fais-nous rêver

Tél : 01.44.54.94.94

aapsecretariat@apels.org

47 rue Marx Dormoy – 75018

Tél : 01 44 54 94 94

Site : www.apels.org



LES PARRAINS DE L'OPÉRATION

"Parrain d'honneur"

YANNICK NOAH

Ancien tennisman et homme de cœur engagé depuis plusieurs années dans le sport solidaire, avec son association "Fête le mur", Yannick Noah n'a pas oublié comment il a commencé et ceux qui l'ont aidé. Avec toujours beaucoup d'engagement dans ses messages sur le sport, et beaucoup de modestie, il a énormément apporté au monde associatif. C'est un honneur pour l'APELS aujourd'hui de le compter parmi ses parrains.



PIERRE BERBIZIER Manager du Racing Métro 92

"Agir et faire reconnaître la pratique sportive comme un véritable outil éducatif, un support de formation et de socialisation... Pour toutes ces raisons, je suis particulièrement heureux de m'engager auprès de l'APELS et de son dispositif "Fais-nous rêver".



PHILIPPE DELERM Écrivain

"Comme la langue de Voltaire, le sport est la meilleure ou la pire des choses. Avec l'APELS et Fais-nous rêver, je sais qu'on lutte toujours pour le meilleur".



NOTRE RÉSEAU

Fédérations française sportives / Athlétisme, Boxe Française, Cyclotourisme, Éducation physique et Gymnastique Volontaire, Escrime, Football, Football Américain, Handball, Handisport, Judo et disciplines associées, Lutte, Sport Adapté, Tennis, Union Nationale de Sport Scolaire.

Collectivités locales et territoriales / Conseils Régionaux Nord-Pas de Calais, Picardie et Rhône-Alpes, Conseil Généraux de Loire-Atlantique, de Moselle, de Seine et Marne, Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, Villes d'Angers, de Caen, de Coudekerque-Branche, de Créhange, de Gennevilliers, d'Istres, de Rochefort, de Vénissieux.

Associations et réseaux nationaux / Agence du Service Civique, Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, Association des Maires de France, Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports, Association Nationale Des Elus en charge du Sport, Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, A.PRO.SEP., AVISE,

Conseil National des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire, Confédération des MJC, Fédérations Nationales des Centres Sociaux, Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport, Institution Nationale de Prévention et d'Éducation pour la Santé, Ligue Nationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme, Nouvelles solidarités face au chômage, Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Éducation et d'Orientation, Profession Sports et Loisirs, Réseau National des Juniors Associations, Secours Populaires Français, Sports et Territoires, UFOLEP, UNCAS, UNAPEL.

Universités / Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique Lille 2, IFEPSA Angers, UFR STAPS de Franche-Comté, UFR STAPS de l'Université Paris Descartes, UFR STAPS de Liévin Université d'Artois, UFR STAPS de Lyon 1, Nancy Université, UFR STAPS de Paris Sud Orsay, Université de Reims Champagne-Ardenne, Equipe de recherche en sciences sociales du sport Université de Strasbourg, Université d'Orléans, Université de Rouen.



QU'EST-CE QUE L'AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT ?

Créée en 1996, l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) développe et favorise la dimension socio-éducative et d'aide à l'insertion de la pratique physique et sportive.

Nos missions :

- Identifier, soutenir et repérer les bonnes pratiques et les acteurs de l'éducation par le sport afin de les accompagner dans leur développement, et améliorer leur impact sur les personnes grâce à "Fais-nous rêver le dispositif".
- Créer des lieux d'échanges, de nouvelles collaborations, de partages entre les acteurs locaux (association, institutions, acteurs privés, médias, universitaires) grâce à "Fais-nous rêver Événements".
- Développer et structurer un secteur qui s'inscrit pleinement dans l'économie sociale et solidaire par une approche d'expérimentation et d'observation grâce à "Fais-nous rêver Laboratoire".

"L'Agence pour l'Éducation par le Sport" c'est :

- Une association avec 15 ans d'expérience,
- Un réseau de 45 relais locaux en France,
- 4 antennes régionales (Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, Picardie et Guyane),
- 500 000 personnes bénéficiaires de l'aide de l'APELS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Inscrivez-vous sur notre site internet : www.apels.org rubrique : "Fais-nous rêver".
Vous y trouverez également toutes les informations utiles.

Informations :

0 825 07 05 05 (0,15 €/mn).

Contacts : aapsecretariat@apels.org

Inscriptions en ligne jusqu'au 27 janvier 2012

Partenaires officiels



Rhône-Alpes



1^{er} outil de soutien et de valorisation des bonnes pratiques !

Faites reconnaître et valoriser votre action • Bénéficiez de nouveaux moyens • Rejoignez un réseau d'acteurs de l'éducation par le sport



Le sport est pour vous un outil d'éducation des jeunes, d'insertion sociale et professionnelle et de vivre ensemble... l'Opération "Fais-nous rêver" est faite pour vous !

Renseignements et inscription sur www.apels.org rubrique : "Fais-nous rêver" / 0 825 07 05 05 (0,15 €/mn)



Partenaires fondateurs



Le Monde

Partenaires média



L'OPÉRATION "FAIS-NOUS RÊVER", C'EST QUOI ?

Depuis 15 ans, l'opération Fais-nous rêver repère, valorise et soutient les initiatives d'éducation par le sport.

Parce que ces projets sont des mines de bonnes idées pour améliorer le vivre ensemble, la convivialité et le lien social, l'Agence pour l'Éducation par le Sport souhaite mettre en lumière ceux qui changent la vie des autres.

Premier outil de valorisation des bonnes pratiques d'éducation par le sport, l'opération "Fais-nous rêver" a été conçue en réponse à un besoin de reconnaissance de ces acteurs de terrain.

PAROLE DE LAURÉAT

Dans'6t

"Dans notre spectacle, on ne fait pas l'apologie de la minceur qu'on peut voir dans les magazines. Notre but, c'est d'aider les jeunes à accepter leur corps tout en leur réapprenant à manger, et de faire évoluer leur regard sur les problèmes d'obésité ou de maigreur".

Carole Arranz,
coordinatrice du projet
(Lauréat national 2009/2010 pour son projet Kiff l'équilibre)



"FAIS-NOUS RÊVER" : COMMENT PARTICIPER ?

À QUI S'ADRESSE L'OPÉRATION "FAIS-NOUS RÊVER" ?

L'opération Fais-nous rêver s'adresse à toutes les structures (hors collectivités) domiciliées en France Métropolitaine et sur les Territoires d'Outre-Mer (Guyane et l'île de la Réunion).

PARTICIPEZ A L'OPÉRATION "FAIS-NOUS REVER" 2011/2012 et rejoignez notre mouvement !

PAROLE DE LAURÉAT

"Être lauréat régional nous donne un gage de qualité ainsi qu'une visibilité auprès des médias. Notre conseil : Tentez l'aventure !".

L'Entente des Mauges
(Lauréat Pays de la Loire 2008/2009)



LES NOUVEAUTÉS 2011/2012

- De **nouvelles thématiques** qui portent sur les finalités sociales de vos actions.
- La mise en place de "**Clubs Fais-nous rêver**" au cœur des régions pour rassembler les acteurs militant pour le sport solidaire, se rencontrer, échanger et débattre sur les enjeux de demain.
- Le développement d'un **dispositif d'accompagnement des porteurs de projets** dans nos régions partenaires (Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais, Picardie).
- Une **visibilité médiatique nationale** avec le journal **Le Monde** dans son nouveau cahier **Sport&Forme**.
- Un **renforcement de l'expertise des projets** grâce à une collaboration avec les universités et de nouveaux réseaux techniques.



L'opération "Fais-nous rêver" depuis 15 ans c'est :

- Plus de **5000 projets** repérés et **4 500 acteurs locaux** mobilisés
- Plus de **800 initiatives** primées et valorisées
- **1 650 000 €** de dotations collectées pour soutenir les bonnes pratiques

POURQUOI PARTICIPER ?

Être lauréat "Fais-nous rêver" vous apporte :

- Une mise en valeur et une reconnaissance, **gage de qualité et d'utilité sociale**, auprès des institutions et du mouvement sportif.
- Une **mise en réseau** avec les acteurs de l'éducation par le sport.
- Une **valorisation médiatique** à l'occasion des jurys ou d'autres événements organisés par l'APELS (partenaires média nationaux : France Bleu et Le Monde).
- Une **dotation d'aide au développement** de 1 500 € en moyenne, apportée par les partenaires de l'opération.

PARTICIPER !

Candidater en ligne sur notre site internet : www.apels.org rubrique : "Fais-nous rêver"

Vous y trouverez également une multitude d'informations utiles : des exemples de projets lauréats, toute notre actualité, des publications thématiques...

INFORMATIONS ET CONSEILS :
Tél. : 0 825 07 05 05 (0,15 €/mn)
E.mail : aapsecretariat@apels.org

CALENDRIER

Jusqu'au 27 janvier 2012 : Inscription en ligne
Janvier à mars 2012 : Validation des inscriptions
Mars à mai 2012 : Pré-jurys régionaux
Mai à juillet 2012 : Jurys régionaux
Novembre 2012 : Jury national
A partir de Juillet 2012 : Accompagnement des lauréats sur les territoires partenaires du dispositif.

NOUVELLE ÉDITION, NOUVELLES THÉMATIQUES !

Consciente des fragmentations voire des ségrégations sociales, culturelles et territoriales dont la société est actuellement marquée, l'APELS se positionne donc aujourd'hui au plus près des enjeux sociétaux.

SPORT ET ÉDUCATION DES JEUNES

Cette thématique vise à primer des **actions facilitant l'insertion sociale des jeunes de moins de 26 ans**. Ces projets sont basés sur l'apprentissage de règles de vie en société et l'initiation aux valeurs de citoyenneté par la pratique sportive.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Cette thématique cible plus particulièrement les projets dont l'usage permet de répondre aux difficultés que rencontrent les personnes victimes de discriminations, de stigmatisations qu'elles soient économiques, sociales, sexuelles.

Ces actions portent sur l'insertion sociale et professionnelle, la remobilisation et l'intégration par le sport, l'amélioration de la santé physique et mentale des bénéficiaires ou de leur bien-être.

VIVRE ENSEMBLE SUR LES TERRITOIRES

Les pratiques physiques et les sports sont souvent des lieux de rencontre et de convivialité. Cette thématique valorise des actions qui ont pour finalité le rapprochement intergénérationnel, la mixité sociale, ou permettant de renforcer le lien social avec les personnes présentant un handicap moteur, mental ou sensoriel.

PAROLE DE LAURÉAT



"Le titre de Lauréat régional « Fais-nous rêver » nous aide dans nos démarches de demandes de subventions, car recevoir ce prix crédibilise le sérieux de nos activités".
Sport Nautique Bisontin Aviron (Lauréat Franche-Comté 2008/2009)



PRÉ CANDIDATURE**C. N. S.
SPORTS MECA
MOTO****RENCONTRE NATIONALE 2013**Comité Départemental
ou Comité Régional :

Association support :

Présentent une pré-candidature pour l'organisation d'une rencontre nationale UFOLEP de sports mécaniques moto (*) : (proposer plusieurs dates par ordre de priorité)

N°... .. Dates : 1- [] .2- [] .

Eventuellement, autres manifestations (à préciser)

*Cet imprimé concerne les rencontres suivantes :**Période souhaitée :*

- 1 Super Trophée de France de Moto Cross
- 2 Rassemblement National de Mob Cross
- 3 Rassemblement National de Mob Vitesse
- 4 Rassemblement National de Trial
- 5 Rassemblement National de Quad : Endurance
- 6 Rassemblement National Quad : Cross
- 7 Rassemblement National Side-Car Cross
- 8 Rassemblement National 50 à galet

mi-août
juillet - août
juillet - août
juillet août - septembre

Pour le Comité Départemental ou Régional,**Fait à le**

Cachet et signature

Manifestations et dates retenues :

STF MOTO CROSS

50 à Galet à 01 MARSONNAS – 23 juin 2013

Rassemblement Ecole de conduite moto

Rassemblement Endurance Quad

(*) Un imprimé de candidature plus complet sera adressé aux Comités ayant retourné cette pré-candidature. Les règlements techniques et financiers y seront joints.

Retour de cette pré candidature à :

Claude Cahon - 28 Place du Petit Plachy - 80160 PLACHY BUYON
Tél : 03 22 42 39 21 ou 06 73 24 36 02